UMONS Université de Mons

Faculté des Sciences

UNIVERSITE DE MONS

FACULTÉ DES SCIENCES

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

MASTER EN BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET CELLULAIRE, À FINALITÉ APPROFONDIE

Le profil d'enseignement présente le profil de formation institutionnel attendu en fin de cycle (Bachelier, Master…). Il est décrit en termes d'acquis d'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'une activité apprentissage, d'une unité d'enseignement, d'un cycle d'études. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

Compétence	Compétence 2 : Avoir acquis les compétences professionnelles en relation avec la finalité définissant le diplôme
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Être spécialisé dans au moins un sous-domaine de la biochimie, biologie moléculaire et cellulaire • S'initier à la recherche scientifique et au monde de la recherche • Pouvoir s'intégrer dans un environnement interuniversitaire et mener des collaborations scientifiques
Compétence	Avoir acquis, dans le domaine des sciences biologiques, et particulièrement dans le domaine de la biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, des connaissances hautement spécialisées et intégrées ainsi que de larges compétences, prolongeant celles qui relèvent du niveau de bachelier en sciences biologiques
Compétence	Appliquer une méthodologie scientifique
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Avoir la capacité de mener une réflexion critique sur l'impact de leur discipline en général et, en particulier, lors de la contribution à des projets • Faire preuve de rigueur, d'autonomie, de créativité, d'honnêteté intellectuelle, de sens éthique et déontologique
Compétence	Être capable de mener des travaux de recherche et de développement d'envergure en lien avec les sciences biologiques, en biologie des organismes et en écologie
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Être capable d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser les connaissances et les compétences acquises en vue de contribuer à la conduite et à la réalisation d'un projet

	• Être capable de contribuer à un projet en maîtrisant sa complexité et en tenant compte des objectifs, des ressources allouées et des contraintes qui le caractérisent • Faire preuve d'initiative et être capable de travailler seul et en équipe
Compétence	Gérer et mener un travail de recherche, de développement ou d'innovation
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Être capable d'appréhender une problématique inédite relevant des sciences biologiques en biochimie, biologie moléculaire et cellulaire et de ses applications • Pouvoir organiser et mener à son terme un travail de recherche, de développement ou d'innovation • Rechercher de façon méthodique des informations scientifiquement valides, mener une analyse critique, proposer et argumenter des solutions éventuellement innovantes à des problématiques ciblées
Compétence	Maîtriser les techniques de communication
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Pouvoir communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, ses conclusions, ses propositions originales ainsi que les connaissances et principes sous-jacents • Être capable d'adapter sa communication à des publics divers • Maîtriser les techniques de communications scientifiques écrites et orales tant en français qu'en anglais
Compétence	Développer et intégrer un fort degré d'autonomie
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Être capable d'acquérir seul de nouveaux savoirs • Poursuivre sa formation et développer de nouvelles compétences de façon autonome • Développer et intégrer un fort degré d'autonomie pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes
Compétence	Appliquer une méthodologie scientifique
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Avoir la capacité de mener une réflexion critique sur l'impact de leur discipline en général et, en particulier, lors de la contribution à des projets • Faire preuve de rigueur, d'autonomie, de créativité, d'honnêteté intellectuelle, de sens éthique et déontologique
Compétence	Expérimentation animale
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Avoir acquis la formation légale de maître d'expérience pour l'utilisation d'animaux de laboratoire